

ÉCOLE PRIVÉE L'ÉCLOSION

LYCEE-COLLEGE-PRIMAIRE-MATERNELLE

Idéal - Opiniâtreté - Succès

Programmes Français/National

CHARTRE DE CONDUITE SCOLAIRE DE L'APPRENANT

Afin de garantir un environnement propice à l'apprentissage, au respect et à la sécurité de tous, **l'École Privée l'Écllosion** applique les règles suivantes à tout apprenant qui aspire s'inscrire dans son Etablissement :

1. Objets interdits

Les objets suivants sont strictement interdits dans l'enceinte de l'École :

- Téléphones portables et tout appareil électronique personnel.
- Cigarettes, chicha, e-cigarettes, briquets, allumettes.
- Objets tranchants, pointus ou dangereux (couteaux, cutters, etc.).
- Cartes de jeu, jeux de société personnels.
- Babouches, sandales ouvertes ou tout type de chaussure inadaptée à un cadre scolaire.

2. Comportement attendu

La ponctualité et l'assiduité sont obligatoires. Les retards répétés feront l'objet de sanctions.

- Le respect envers ses camarades, les enseignants, le personnel administratif, le matériel et les locaux est exigé.
- Tout comportement perturbateur ou irrespectueux sera sanctionné.

3. Sanctions

Tout manquement à cette charte pourra entraîner des mesures disciplinaires allant de l'avertissement à l'exclusion temporaire, voire définitive selon la gravité.

En signant cette charte, l'élève et ses parents s'engagent à la respecter dans son intégralité.

Fait à Cité-Plage Ouest de Nouakchott, le mai 2025

Le Directeur ;

Signature de l'élève suivi de la mention « bon pour accord », puis numéro téléphone du parent.

Prénom (s) & Nom de l'élève inscrit

Arnauld K. TINIGO
(Chef d'Etablissement)